



ARDAN
GRAND EST

**VOUS DIRIGEZ UNE
PETITE ENTREPRISE
EN PHASE DE
DÉVELOPPEMENT ?**

**AYEZ LE
RÉFLEXE
ARDAN !**

**6 MOIS
POUR FORMER
UN NOUVEAU
COLLABORATEUR**

**6 MOIS POUR
DÉVELOPPER
UN PROJET**

ACTION RÉGIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS NOUVELLES

Un dispositif
de la Région Grand Est
et avec son soutien financier



Porté par **le cnam**
le Cnam en Grand Est
Grand Est

LES AVANTAGES ARDAN

UN DISPOSITIF
D'INTÉGRATION
ET DE
FORMATION

UNE AIDE
FINANCIÈRE

UNE GRANDE
RÉACTIVITÉ
DANS LA MISE
EN ŒUVRE

UN RÉSEAU
D'ENTREPRISES
UTILE

EXEMPLES DE PROJETS

- Développement commercial
- Développement (web)marketing
- Développement à l'international
- Lancement d'un nouveau produit
- Intégration d'un nouveau savoir-faire technique
- Mise en place d'une démarche qualité
- Structuration d'une nouvelle activité
- Reprise d'une entreprise
- Création d'une nouvelle structure
- ...

Bon à savoir

Le dispositif se décline en trois programmes :
Ardan développeur, Ardan repreneur, Ardan essaimeur



MODE D'EMPLOI

1

Vous intégrez un demandeur d'emploi pendant six mois, sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle.

2

Vous lui confiez le développement et la concrétisation d'un projet ou d'une nouvelle activité.

3

Nous formons le pilote de projet via la préparation du titre Entrepreneur de petite entreprise (titre de niveau III enregistré au RNCP délivré par le Cnam) et la mise à disposition d'un chéquier formation d'un montant de 1 500 €.

4

Vous bénéficiez d'un accompagnement en amont et tout au long des six mois du dispositif.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les entreprises et associations de la région Grand Est :

- de moins de 50 salariés,
- indépendantes de groupes nationaux ou internationaux,
- financièrement et économiquement saines.

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Le dispositif est co-financé par la Région Grand Est. Le coût restant à la charge de votre entreprise se limite à la somme de 6 500 € (pour les six mois du dispositif, rémunération et formation du stagiaire incluses).

MISE EN ŒUVRE

- Contactez l'un de nos promoteurs locaux Ardan (liste disponible sur www.ardan.fr).
- Bénéficiez de son expertise pour vous aider à formaliser votre projet et identifier le profil adapté.
- Un comité d'engagement se réunit chaque mois pour évaluer la recevabilité des projets.
- Après validation du projet, la mission démarre à votre convenance dès la signature du contrat.

ARDAN FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES PAR L'INTÉGRATION DE NOUVELLES COMPÉTENCES D'ENCADREMENT.

DEPUIS PLUS DE 25 ANS, ARDAN ACCOMPAGNE 500 ENTREPRISES CHAQUE ANNÉE EN FRANCE, ET AFFICHE UN TAUX D'EMPLOI DE 90 %.

 www.ardan.fr

Contact